

# Familles et prévention des toxicomanies: un travail en réseaux

*Myriam Cassen-Bric*

**M**ettre en place une politique de prévention des toxicomanies souvent amené les pouvoirs publics à concevoir un système bipolaire:

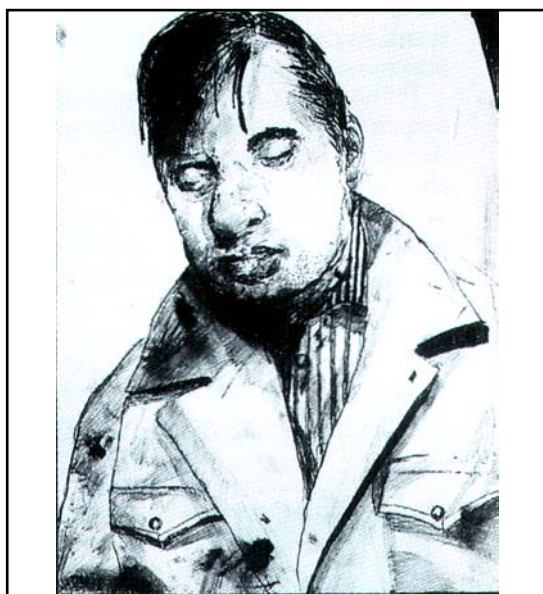
1) les actions menées par les structures spécialisées que nous présenterons plus loin.

2) les campagnes médiatiques destinées au grand public.

En France, les campagnes médiatiques les plus récentes ont visé à délivrer, grosso modo, deux types de messages, le public visé étant les familles.

a) "la drogue, parlons-en avant qu'elle ne lui parle" présentant un tête-à-tête père-enfant.

b) "aidons-les à trouver la force de dire non" campant un adolescent qui, soutenu par des souvenirs familiaux heureux, dit non à l'offre de drogue. Ces campagnes mettent en scène une famille idéale: un père ou une mère inquiète pour leur enfant, prête à un dialogue, se posant des questions, écoutant.



Francis Bacon, 1980. (tête, détail).  
(*Stéphane Mandelbaum*).

Ce type de message a le mérite de n'être pas centré sur le produit "drogue" et de souligner l'importance de la communication et du dialogue. Si cette forme de campagne est sans doute nécessaire pour démythifier la Drogue (avec un D majuscule) dans ce qu'elle véhicule de tabou, d'indicible et d'effrayant, si elle facilite l'abord de ce sujet en faisant un objet de communication sous-tendu par un discours social d'ouverture, elle laisse de côté cette frange de la population dite "à risques": jeunes sans famille, en rupture

familiale, en voie de marginalisation, en rupture de ban qui n'ont souvent comme interlocuteurs que les représentants des diverses institutions sociales, sanitaires et/ou judiciaires. Ces jeunes-là constituent plus de 50% de la population suivie par les centres spécialisés.

Parmi les facteurs de risques repérés des toxicomanies, figurent au premier plan les familles dissociées, celles ayant un taux de décès et de maladies graves plus élevé que celui de la population générale, celles présentant d'importantes difficultés d'insertion sociale, économiques et des taux de chômage élevés.

La prévention des toxicomanies doit prendre en compte de façon globale toutes ces données. Ainsi aider les familles peut consister en actions spécifiques en direction de leur entourage du plus proche au plus éloigné :

- outre les consultations pour les familles, le Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue (CEID), dans un travail de partenariat de plus en plus élargi a mis en place des actions en direction des groupes de parents, des fédérations de parents d'élèves, où les problèmes d'éducation, de psychologie de l'adolescent, de toxicomanies, de suicide etc... sont abordés. Ce travail se déroule sous forme de réunions en petits groupes. Il peut être régulier dans le temps selon les groupes et leurs motivations.

Mais pour être efficace, la prévention des toxicomanies doit tenir compte du tissu social dans lequel le jeune et sa famille évoluent. Ainsi, nous avons développé une pratique de réseaux visant à donner à divers professionnels (médecins, pharmaciens, travailleurs sociaux, enseignants, etc...) des outils de compréhension, de réflexion, d'analyse des difficultés des jeunes et ceci en terme de communication. Lorsqu'un jeune fait part de sa détresse, et ce quel que soit le contexte, les réponses des adultes environnants sont déterminantes dans le sens d'une aggravation des difficultés (ne rien voir, ne rien entendre, rejeter), ou d'un soulagement, d'une évolution possible lorsque le dialogue s'instaure.

Qu'il s'agisse de prise de toxiques, chronique ou non, le problème se pose toujours en terme de communication.

Ainsi, le travail mené avec les professionnels pré-cités, s'articule-t-il autour de deux axes.

- séminaires d'information avec apports théoriques sur les aspects psychologiques et sociaux de l'adolescent et des toxicomanies.

- groupes de travail avec analyses de situations et supervision de situations critiques.

Pour chacune de ces catégories professionnelles, nous avons édité une brochure spécifique conçue comme un outil de travail avec repères théoriques, éléments de

communication, adresses de différentes structures dont celles spécialisées en toxicomanies, etc...

Un effort tout particulier a été mené avec l'Education Nationale où les personnels enseignant et administratif volontaires bénéficient de journées de formation. Les lycées et collèges qui le souhaitent peuvent nous rencontrer régulièrement à propos de situations délicates.

Entretiens individuels, travail en petits groupes autour d'un enfant en difficulté sont une illustration de la collaboration mise en place. Ce travail en réseaux semble aujourd'hui porter ses fruits. L'Education Nationale présente de plus en plus souvent des réponses adaptées : moins de tapage, de manifestations de tous bords, d'affolement, davantage d'analyse, de concertation et de mesure.

Concevoir la prévention des toxicomanies suppose, de façon plus élargie, de prendre en compte la vie de la cité dans son ensemble. Il nous est apparu alors nécessaire de travailler avec les Elus. Notre collaboration avec les Elus s'est articulée de la façon suivante :

1 - participation à certains conseils communaux de prévention de la délinquance.

2 - réunion avec des Elus et d'autres partenaires sociaux pour aborder des problèmes ponctuels et essayer de trouver des réponses adaptées.

**I**l nous a semblé opportun, à partir de ces expériences, de concevoir pour l'ensemble des Elus (Maires et Conseillers Municipaux) un module de sensibilisation aux problèmes des déviances et des toxicomanies. Les jeunes dans la cité ont plusieurs façons d'interpeller les Elus et les adultes, en particulier par la création de leur propre groupe d'appartenance, de normes de groupe qui leur sont spécifiques, etc...

Il est important que les adultes puissent eux aussi se saisir de cette dynamique et proposer aux jeunes des cadres dans lesquels

ils pourront s'auto-organiser, s'impliquer, se responsabiliser.

Les conseils communaux de jeunes, par exemple, sont une excellente illustration d'une politique où responsabilisation et apprentissage de la citoyenneté s'imbriquent pour donner à la gestion municipale une cohésion démocratique prenant en compte l'avis de tous, luttant ainsi contre les phénomènes d'exclusion ou de mise à part de cette partie de la population qui constituera les citoyens de demain.

Les Elus, bien informés des réalités locales, doivent en avoir une vision globale.

Vis-à-vis des jeunes en difficulté, ils ont un double rôle à jouer :

- favoriser leur intégration par une action spécifique, après évaluation de l'ensemble de la situation : quels types de problèmes ? de quelles origines... ?

- améliorer les capacités de tolérance de la population par rapport à ces groupes en difficultés, en l'incluant par exemple, à la recherche d'améliorations ou de solutions.

*Ce programme de formation ne relève ni de l'ordre de la répression, ni de l'ordre des soins mais vise à mettre en place des formes de prévention adaptées et efficaces.*

Ce système de formation intègre la double logique liée aux lois de décentralisation :

- l'action de l'Etat en matière de toxicomanies ;

- la responsabilité des collectivités territoriales en matière d'action sociale.

Il s'articule autour des principes mis en oeuvre dans le cadre des missions de la D.G.L.D.T. (Délégation Générale à la Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie) et de la D.I.V. (Délégation Interministérielle à la Ville).

L'avant-projet fut proposé à l'Association des Maires de la Gironde, qui l'a alors soutenu et nous a aidé à le mettre en place.

### . Mise en place du projet.

La Gironde a un nombre élevé de communes (542) dont une majorité d'entre-elles rurales. C'est par le biais de l'A.M.G. (Association des Maires de la Gironde) que toutes furent informées et conviées à une présentation du projet. Dès le début, une cinquantaine de communes y adhéra.

### . Contenu du séminaire :

Le séminaire d'une durée de quatre heures a proposé les axes de réflexion suivants :

. Aspects pratiques et théoriques des toxicomanies ;

. Présentation des politiques nationales de la D.G.L.D.T. de la D.I.V. et articulation avec les politiques locales;

. Expériences de prévention menées avec des jeunes, dont la mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes présenté par le Maire Adjoint d'une petite commune de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

**L**es communes ont été réparties selon leur origine rurale ou urbaine. Si l'intérêt des élus est le même pour les problèmes de toxicomanies, le contexte socio-démographique de leur commune conditionne les réponses qu'ils y apportent. Il était important que les élus puissent échanger des expériences qui soient comparables. Le problème des toxicomanies ne se posera pas de la même façon dans une commune de 500 ou de 10 000 habitants.

Il est bien évident que dans une commune rurale de faible importance, l'interlocuteur direct face à un problème de drogues est le Maire. C'est lui qui sera sollicité pour répondre aux problèmes posés, à la différence d'une commune de taille moyenne où se sont les services sociaux et les équipes spécialisées qui interviendront à la demande du Maire et des Conseillers Municipaux.

Ainsi, lors du premier séminaire, les municipalités de la Communauté Urbaine de Bordeaux furent-elles réunies.

L'évaluation des séminaires a permis de dégager les éléments suivants:

nous avons pu constater:

1) Une parfaite adéquation entre la durée, le contenu du séminaire et l'attente des Elus (Maires, Conseillers Municipaux)

2) Une demande concernant les éléments techniques et théoriques des toxicomanies afin de maîtriser les outils nécessaires pour une plus juste réponse. La majorité des Elus souhaite qu'une suite soit donnée au séminaire. En cela, en fonction des demandes spécifiques des Elus, nous serons amenés à mettre en place des séminaires thématiques.

Notre collaboration devrait aboutir à la fois à un diagnostic local et à la mise en place de projets précis. Ainsi, dans les mois qui viennent, nous comptons répondre aux élus selon les axes qu'ils ont définis.

Après cette première étape de formation, nous nous proposons de nous tenir à la disposition des Elus de la Gironde pour un travail de consultant et ce cadre d'échanges devrait permettre une collaboration dynamique autour de projets spécifiques.

Les toxicomanies, parce qu'elles s'insèrent dans un contexte social et historique, ne relèvent pas que des spécialistes. Chacun selon son rôle et la place qu'il occupe

est concerné par les actions de prévention qui peuvent être mises en place. C'est d'un partenariat riche et varié que naîtront peut-être de nouvelles modalités d'approches, nécessaires dans un domaine où les questions sont plus nombreuses que les réponses.

Un jeune toxicomane avait coutume de dire:

"Rejeté d'entreprise en entreprise, j'ai choisi l'entreprise de la délinquance".

Ce n'est pas une fatalité.

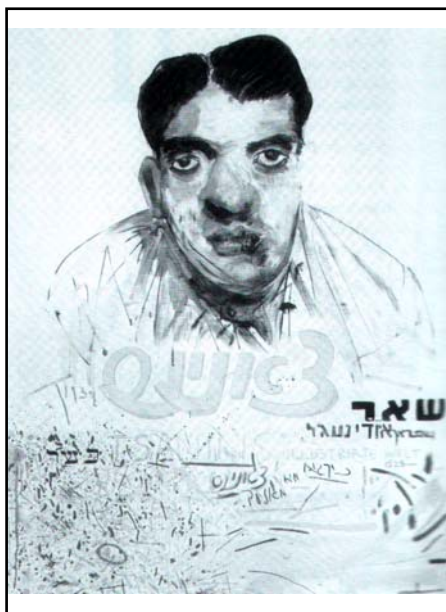
L'intégration de tous passe par l'harmonie urbaine et nous souhaitons que l'ensemble de ces projets y participe.

### PRESENTATION

Myriam Cassen est Psychologue Clinicienne et Thérapeute Familiale. Elle travaille au Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue à Bordeaux (CEID-Centre d'accueil des familles-Prévention des toxicomanies). Outre ses activités cliniques (psychothérapies individuelles, thérapies familiales), elle a collaboré à la mise en place de programmes de prévention des toxicomanies avec divers professionnels et partenaires: médecins, enseignants, travailleurs sociaux, élus, etc... Son expérience du travail en réseaux et de prévention des troubles du comportement chez les adolescents l'a amené à participer à la mise en place de programmes de prévention en Colombie et en Afrique Noire.

Myriam CASSEN-BRIC, psychologue, psychothérapeute  
C.E.I.D.

20 place Pey-Berland  
33000 BORDEAUX  
Tél. : 56 44 50 99  
Fax : 56 79 37 62



Luis Buñuel, 1983.  
(Stéphane Mandelbaum).